عَنْ ابْنِ عَبَّاسٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا، عَنْ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ، فِيمَا يَرْوِي عَنْ رَبِّهِ عَزَّ وَجَلَّ، قَالَ: إِنَّ اللَّهَ كَتَبَ الْحَسَنَاتِ وَالسَّيِّئَاتِ، ثُمَّ بَيَّنَ ذَلِكَ: فَمَنْ هَمَّ بِحَسَنَةٍ فَلَمْ يَعْمَلْهَا، كَتَبَهَا اللَّهُ لَهُ عِنْدَهُ حَسَنَةً كَامِلَةً، فَإِنْ هُوَ هَمَّ بِهَا فَعَمِلَهَا، كَتَبَهَا اللَّهُ لَهُ عِنْدَهُ عَشْرَ حَسَنَاتٍ، إِلَى سَبْعمِائَةِ ضِعْفٍ، إِلَى أَضْعَافٍ كَثِيرَةٍ، وَمَنْ هَمَّ بِسَيِّئَةٍ فَلَمْ يَعْمَلْهَا، كَتَبَهَا اللَّهُ لَهُ عِنْدَهُ حَسَنَةً كَامِلَةً، فَإِنْ هُوَ هَمَّ بِهَا فَعَمِلَهَا، كَتَبَهَا اللَّهُ سَيِّئَةً وَاحِدَةً

رواه البخاري ومسلم
.

D’après le fils d’Abbas (qu’Allah les agrée), du Messager d’Allah (ﷺ), parmi les paroles qu’il rapporte de son Seigneur (glorifié et exalté soit-Il) : Allah a inscrit les bonnes et les mauvaises actions, puis Il a expliqué : « Celui qui a l’intention de faire une bonne action mais ne la fait pas, Allah l’inscrit auprès de Lui comme une bonne action complète. S’il l’a fait, Allah l’inscrit comme dix bonnes actions, jusqu’à sept cents fois ou davantage. S’il a l’intention de faire une mauvaise action mais ne la fait pas, Allah l’inscrit auprès de Lui comme une bonne action complète. S’il l’a fait, Allah l’inscrit comme une seule mauvaise action. »
Rapporté par Boukhari et Mouslim